

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE G216 Pratique professionnelle: Rapport			
Ancien Code	SORH2B16	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TOGR2160		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	16384 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sébastien BEEL (beels@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE permet à l'étudiant de prendre du recul sur son stage. Il s'agit également pour lui de mener un exercice de synthèse et de rédaction.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**

- 1.1 Rédiger un écrit et présenter un exposé sous les formes professionnelles requises
- 1.2 Utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication adaptées à l'environnement professionnel

Compétence 6 **Adopter un esprit scientifique et de recherche pour optimiser les prises de décisions, la mise en œuvre des plans d'action et les évaluer**

- 6.1 Identifier et circonscrire une problématique en gestion des ressources humaines

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SORH2B16A Rapport de stage 2 0 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SORH2B16A Rapport de stage 2 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

-

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2025-2026 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Rapport de stage 2			
Ancien Code	23_SORH2B16A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TOGR2161		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	0 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sébastien BEEL (beels@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le rapport de stage permet à l'étudiant de mener une réflexion sur sa prestation de stage de bloc 2.

Enseignants supervisant les stages de GRH bloc 2 : Amélie Vivier, Anne-Sophie Gaillet, Audrey Deblauwe et Luc Dochy et Sébastien Beel.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Synthétiser les 7 semaines de stage et exposer des points précis demandés dans les consignes

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Voir syllabus "consignes de stage" remis aux étudiants et postés sur ConnectED.

Démarches d'apprentissage

L'étudiant, par sa curiosité, ses questions, obtiendra des réponses qui lui permettront de définir l'environnement de l'entreprise, ses problématiques, ses défis en terme de RH.

Chaque jour, l'étudiant répertoriera les tâches effectuées, les problématiques rencontrées et les solutions envisagées

Dispositifs d'aide à la réussite

Une session d'information complète et précise sera donnée en début d'année pendant laquelle l'enseignant remet les consignes de stages/rapport de stage (+ copie sur ConnectED). De plus, le superviseur de stages se tient à la disposition de l'étudiant pour toute question qu'il pourrait rencontrer lors de la rédaction de son rapport.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les consignes distribuées en début d'année académique (syllabus "consignes de stage" posté sur ConnectED).

La documentation interne à l'entreprise

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les modalités d'évaluation du rapport de stage sont détaillées dans le **syllabus "Consignes de stages"**.

Le rapport de stage est un travail de synthèse (100 % des points)

Q 2 : travail de synthèse pour 100 % des points

Q 3 : travail de synthèse pour 100 % des points

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs	100	Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).